

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 25 JUIN 2026
DÉLIBÉRATION N°2026-12

Le 25 juin 2026 à 09h00, le conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux s'est réuni sous la présidence de Mathieu Gallet.

Étaient présents :

Membres ayant voix délibérative	M. Lartigau	Mme Gauthier	M. Gallet
	M. Potier	M. Rouger	M. Déloye
	Mme Duchesne	M. Tiberj	Mme Gaudin
	Mme Lecis Cocco Ortu	Mme Nakanabo Diallo	Mme Pistre
	Mme Duval	M. D'Aquino	Mme Payan
	Mme Papin		
Es qualités	M. Darbon (Directeur)	Mme Sam-Giao (DGS)	
Absents ayant voix délibérative et ayant donné procuration	M. Berrou (à M. Tiberj)	Mme Bertrand Dorléac (à M. Gallet)	Mme Bosdecher (à M. Gallet)
	Mme Della Sudda (à Mme Duchesne)	M. Etchaçarreta (à M. Gallet)	M. Gauthier (à Mme Payan)
	M. Jaugey (à Mme Payan)	M. Kouril-Manière (à Mme Payan)	M. Leys (à M. Gallet)

	Mme N'Diaye (à Mme Nakanabo Diallo	Mme Ollivier-Gouagna (à Mme Payan)	Mme Retière (à M. D'Aquino)
	M. Vaz (à Mme Payan)		
Absents n'ayant pas donné procuration	M. Melmoux-Eude		

FIXATION DES TARIFS DU COLLOQUE SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET TRANSITION ENERGETIQUE : REGARDS CROISES FRANCE-QUEBEC
--

Vu les articles 20 et 22 du décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Considérant que le colloque « Souveraineté industrielle et transition énergétique : regards croisés France-Québec » se déroulera du 14 au 15 octobre 2026 inclus ;

Considérant que cet évènement est organisé par l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux dans le cadre de la chaire TRENT ;

Considérant que des droits d'inscription sont demandés pour la participation à cet évènement ;

Considérant que ce colloque aura lieu dans les locaux de Sciences Po Bordeaux ;

Considérant que ces droits d'inscription sont liés à la participation aux frais de fonctionnement du colloque ;

Considérant que le paiement se fera par carte bancaire ou bon de commande ;

DÉCIDE

Article unique :

Les tarifs des frais d'inscription du colloque « Souveraineté industrielle et transition énergétique : regards croisés France-Québec » sont fixés comme suit :

- 60 euros TTC pour les doctorants, soit 54.55 euros HT (TVA 10%)
- 90 euros TTC pour les chercheurs ainsi que les représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche ; soit 81.82 euros HT (TVA 10%)
- 130 euros TTC pour les acteurs économiques et les institutions publiques hors enseignement supérieur et de la recherche ; soit 118.18 euros HT (TVA 10%)

Après en avoir délibéré,

Effectif statutaire du CA	30
Membres en exercice	30
Nombre de présents et d'excusés ayant donné procuration au moment du vote	29
Nombre d'abstentions	0
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0

La présente délibération est adoptée.

Les dispositions de la présente délibération prennent effet dans un délai de quinze jours à compter de leurs réceptions par le Rectorat de l'Académie de Bordeaux, à moins que celui-ci n'en autorise l'exécution immédiate. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire. Elle est affichée de manière permanente au sein du Bureau B218, 11 Allée Ausone, 33 607 Pessac Cedex et est accessible sur le site internet de l'établissement.

Elle pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au Rectorat de l'Académie de Bordeaux et de sa publication.

